



## Compte-Rendu Réunion samedi 07 mai à Salives (21)

### 09h00 début de réunion

**Participants CD :** Thierry Belloir, Alain Brunet, Frédéric Donius, Thierry Ether, Jacques Gilles, Jean-Claude Giroud, Dominique Lacroix, Yann Lonjaret, Jean-François Perrot

**Excusés :** Aurélie Henry, Daniel Caty, Jean-Michel Trimaille.

**Présidents CoDeps présents :** CoDep21 JP Martinet, CoDep89 JR Sicolo, CoDep90 A Chague.

**Excusés :** CoDep25 JL Viennet, CoDep39 Chantal Desmarquoy, CoDep58 Y Malthet, CoDep70 JM Trimaille, CoDep71 JN Ducret,

### 1- Infos générales

- CR de la télé-réunion du 26 mars : absence de remarque ou commentaire quelconque.
- Les CoDeps & CoReg sont les bras armés de la FD avec délégation de pouvoir (commissions)  
Nécessité d'utiliser SharePoint (partage des fichiers ET de l'information) –
- CD CoReg BFC : objectif tous au moins initiateurs (session en octobre)
- Cahier des charges révisé de la Convention d'Accueil :

<https://ffcyclo.org/documentation/lecture/fichier/48-1065-7450.html>

- **Professionnalisation dans les structures :** concerne le besoin en ressources extérieures afin d'assister les bénévoles lorsque ceux-ci n'ont pas les compétences ou la disponibilité nécessaire. Différentes formules existent :
  - Le congé bénévole, réservé à des personnes en activité professionnelle. Non indemnisé par l'employeur ni imputé sur les congés.
  - Le compte engagement citoyen, permet à un bénévole, qu'il soit retraité, en activité, en apprentissage (à partir de 15 ans) ou étudiant, qui exerce des responsabilités dans une association, de bénéficier sous conditions, de formations (240€/an)
  - Stratégie fédérale de professionnalisation : le centre national de formation sera installé aux 4 vents d'Aubusson d'Auvergne La Fédération est officiellement reconnue comme Centre de formation par l'Etat et pourra délivrer des diplômes (Moniteur) aussi bien en interne qu'en externe. La seconde étape, prévue pour fin 2022, est d'obtenir la qualification Qualiopi via un organisme extérieur (tel que AFNOR).
  - Profession Sport est une fédération avec des structures départementales existant depuis 30 ans. Elle décharge les employeurs des formalités administratives (paye – retraite – congés, etc..).

- **AG CoDeps** : le CoReg pourra être représenté dans les AGs de CoDep, chaque fois que nécessaire par le membre du CD du CoReg disponible le plus proche.
- **Un club ou CoDep est sollicité pour accueillir la prochaine AG du CoReg en présentiel le 5 février 2023 (salle de réunion et repas, secteur Dijon-Dole. Candidatures à confirmer avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022.**

## 2- Etats des comptes et stock maillots – Alain Brunet

### 1. Finances

350	Stocks matériel et équipements		2 667.46
<b>2) STOCKS</b>			<b>2 667.46</b>
512A	C/C CCM Lons le Saunier 21632801		2 676.83
512B	Livret Bleu Association CCM Lons le Saunier 21632803		39 436.00
530	Caisse		0.00
<b>3) TRÉSORERIE DISPONIBLE</b>			<b>42 112.83</b>
441	Subvention à percevoir		0.00
4687	Produits à recevoir		0.00
486	Dépenses Constatées d'Avance		0.00
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>44 780.29</b>

- Avance de trésorerie de 10.000€ allouée au CoDep70 pour la SNEJ
- Commande de maillots en cours pour la SNEJ

### 2. Aides du CoReg BFC aux structures départementales (CoDeps)

- Le CD propose en 2022 d'accorder une aide à valoir sur le reste à charge, aux CoDeps porteurs de projet (justificatifs ou factures payés et établis au nom du CoDep).
- Montant de l'enveloppe moyenne maximum pour 2022 par CoDep : 800€.
- Les demandes d'aides devront être accompagnées des factures, justificatifs de frais et bilan engagés par action à communiquer pour le **31 octobre 2022 dernier délai**.
- Types d'actions identifiés à ce jour comme éligibles (PSF) :
  - Formations : animateurs, Sécurité, Sport-santé, Dirigeants, PSC1, etc...
- PSC1 : forfait de 20€/licencié sous réserve que le certificat soit chargé dans la fiche personnelle du licencié avant le 31/10 de l'année en cours (§ 6 ci-après).
  - Jeunes – Organisation d'un CDJC (avec l'aide éventuelle d'une EFV du CoDep, d'un CoDep BFC voisin ou du CoReg. - Participation aux activités jeunes figurant au calendrier (CRJC, CRER, SNEJ, T-U, etc...))
  - Féminines : Activités dédiée telles que rassemblements, séjours, etc....
  - Tout autre action reconnue d'intérêt général et collectif.
- Les dossiers soumis seront validés en réunion de CD le 26 novembre 2022 avec une décision sans appel. Le versement des subventions accordées, sera effectué courant décembre 2022.
- Un dossier de soumission simplifié sera mis à disposition d'ici fin juin.

NB : Pour des projets initiés par les clubs, ceux-ci devront être repris au compte de leur CoDep (facturation et paiements – tout reversement direct étant interdit).

### 3- Commission Communication – Jean-François Perrot

#### Consultation des licenciés de BFC (décembre-janvier)

Initiée de décembre 2021 au 31 janvier 2022, cette consultation a été envoyée à 3683 licenciés de BFC, après suppression des doublons d'adresses et de la minorité non connectée à Internet.

Cette consultation a généré 628 réponses soit 17% ce qui pourrait paraître honorable. S'agissant d'une consultation très large, un certain nombre de questions concernaient des sujets « bateau » n'apportant aucune surprise :

- Répartition des réponses proportionnelle à la taille des CoDeps
- Hommes 88%, tranche d'âge : 60-75 ans 65%, licence Vélo Rando 75%, retraités 77%

En revanche certaines réponses mettent en évidence des points faibles confirmant une tendance un peu générale (en relation aussi avec l'âge moyen) :

- Niveau d'engagement au sein des clubs : 58% sont de simples pédalants
- Qualification dans les clubs : 71% sans qualification fédérale
- Pratique en club 44%, en famille et individuel 41%, en séjours 15%
- Attentes auprès de la FD : licence et assurance à prix compétitif 55%
- Attentes du club : convivialité et échanges 58%
- Ne souhaitent pas s'investir dans le fonctionnement du club 36%
- Suivent l'actualité fédérale régulièrement : National 16%, CoReg 5%, CoDep 8%,
- Consultent leur espace personnel 10% seulement.
- Lisent régulièrement les CR : CoReg 19%, CoDep 24%, Club 82%

#### Constatations :

1. Contexte de « clients » plus en attente de services ou prestations que d'une participation effective.
2. L'intérêt de l'activité en général est partagé entre le club et la famille ou l'individualité.
3. Intérêt plus marqué pour l'actualité du club plutôt que celle des structures fédérales. Celui-ci s'estompe en remontant vers la pointe de la pyramide.
4. L'information n'atteint que difficilement les licenciés s'arrêtant vraisemblablement au niveau des Pds de clubs

#### Rappel des Outils de communication disponibles :

1. Tous les licenciés ont accès à toutes les publications fédérales officielles via leur accès privé (<https://licencie.ffcyclo.org>) : Bulletin fédéral, Cycl@Net, Newletters, ...
2. La FD envoie directement par Courriel aux Pds de structure chaque nouveau document, charge à eux de les répercuter à leurs licenciés.
3. Diffusion du CoReg vers les CoDeps : bien que cela ne soit pas réellement nécessaire mais afin d'éviter tout accroc les secrétaires des CoDeps seront désormais destinataires en même temps que leur Pdt.
4. Diffusion des CoDeps vers les Clubs : il est crucial que toute communication vers un Pdt de club soit également doublée vers le secrétaire afin de suppléer toute absence ou indisponibilité temporaire.
5. Il est de la responsabilité de chaque Pdt de club de relayer l'information fédérale auprès de ses licenciés (réunions, Internet, affichage, etc...)

#### Guides d'utilisation à l'usage des « Webmasters » - CoDeps et CoReg :

1. Des tutoriels sont à disposition dans SharePoint pour les « Webmasters » CoDeps /CoReg :

<https://ffct.sharepoint.com/:f:/s/bourgognefranchecombe/Ekw71rtaBCIPsbA0HHIHhpMBZFATa5U6skQ8rmpZpyCv-w?e=oLwcOi>

2. Le Webmaster Régional a fonction de référent et donc d'intermédiaire pour assister les CoDeps avec un support de 1<sup>er</sup> niveau.
3. Les besoins de formation, problèmes ou difficultés constatés à exploiter les outils disponibles doivent être signalés par courriel auprès de ce référent régional.

#### **4- Commission Féminines – Aurélie Henry**

Réunion des Déléguées Régionales le 21 mai à Ivry (MC Dudragne) => Participation de Jacques Gilles pour BFC qui représentait Aurélie Henry indisponible. CR de cette réunion à venir.

Projets 2022 pour les féminines :

**CoDep21** : Voyage itinérant les 18, 19 et 20 juin avec un départ de Selongey en direction du Parc National de Forêts.

**CoDep71** : Concentration sur 3 jours sur Mâcon en septembre.

#### **5- Commission Formation – Jean-Michel Trimaille**

1. 9 avril – 30 avril formation animateurs à Mâcon (CoDep71)
2. 1<sup>er</sup> avril – 6 mai formation animateurs à Dijon (CoDep 21)
3. 15-30 octobre Formation Initiateurs Ruffey-lès-Beaune (CoReg BFC)

Aujourd'hui, existe un important réservoir d'animateurs, pour alimenter cette formation Initiateurs prévue en octobre (sur 2 WE).

Parmi les 456 licenciés formés enregistrés au 14 mars 2022 dans le système fédéral, le fichier ci-après en est une extraction dynamique (Excel) avec 306 formations identifiés pour l'encadrement et l'accompagnement (Animateur, Initiateur, Moniteur et Dirigeant). Ce fichier est trié par CoDep/Qualification/club.

[https://ffct.sharepoint.com/:x:/s/bourgognefranchecomte/EXbimAp9\\_ApKs\\_-6AV9wSskB4lo6WvFM5jGdEVVcagsVsQ?e=9jSRoF](https://ffct.sharepoint.com/:x:/s/bourgognefranchecomte/EXbimAp9_ApKs_-6AV9wSskB4lo6WvFM5jGdEVVcagsVsQ?e=9jSRoF)

Les Initiateurs et Moniteurs indiqués en rouge sont en attente de recyclage. Ce document illustre les besoins de formations et de recyclage pour tous les encadrants et dirigeants.

Les nouveaux clubs affiliés depuis 2021 (21, 25 et 89) justifient dès maintenant des demandes d'inscriptions pour animateurs.

Pour compenser le manque de participation aux sessions proposées en 2021 (Sécurité : 4 CoDeps présents, Sport-santé 1 seul CoDep, Dirigeants annulée faute de participant), une reprogrammation de celles-ci sera proposée fin 2022 mais sur deux sites décentrés comme Dijon pour la partie Ouest et Dole pour la partie Est de la région.

Le CoReg peut conduire des sessions à la demande des CoDeps, mais celles-ci sont à planifier avec l'accord et la disponibilité des intervenants et l'engagement d'un minimum de participants. Les sessions de formation sont conduites sous la responsabilité d'un moniteur.

L'outil de recensement des besoins ou souhaits de formation est toujours à disposition des licenciés par le biais du fichier ci-après :

[https://ffct.sharepoint.com/:x:/s/bourgognefranchecomte/EVZ90mxYU4BKpIUkIia-xuMB2-MxQhoTxmkg\\_Tvf1HXUg?e=GMSksX](https://ffct.sharepoint.com/:x:/s/bourgognefranchecomte/EVZ90mxYU4BKpIUkIia-xuMB2-MxQhoTxmkg_Tvf1HXUg?e=GMSksX)

#### **RAPPELS :**

Un licencié (Initiateur ou Moniteur) non recyclé ne peut plus se prévaloir officiellement de sa qualification et se trouve repositionné comme simple Animateur.

Désormais un Animateur DOIT justifier d'une formation aux Premiers Secours (PSC1) ou équivalente. L'attestation de formation doit être chargée (format jpg) dans le dossier personnel par le licencié lui-même. Cette opération n'est pas réalisable aujourd'hui par un des gestionnaires de la structure.

## 6- Commission Sécurité – Thierry Belloir

- **Assurance Auto Bénévole** : destinée aux CD des clubs, CoDeps et CoRegs cette option (Allianz) met à disposition des élus une assurance complémentaire pour leurs déplacements dans le cadre de leur mandat.
  - Option 1 pour les clubs - 200€ TTC pour 10 véhicules (+ 20€ par véhicule supplémentaire)
  - Option 2 pour les CoDeps et CoRegs - 50€ par véhicule identifié (immatriculation).
  - <https://ffct.sharepoint.com/:f:/s/bourgognefranchecomte/EjDlwWnJ62JBjn7WYl8e75IBQEmtOMW1i8vMjN-TMKsAXQ?e=HCZBCo>
  - Ou <https://ffcyclo.org/documentation/lecture/fichier/613-556-703-1061-7275.html>
  - Pour infos complémentaires contactez [ffct@cabinet-gomis-garrigues.fr](mailto:ffct@cabinet-gomis-garrigues.fr)
- **Assurance Option A (confirmation de Nicolas Eduin Commission assurance fédérale)** :  
Concerne de futurs adhérents non licenciés FFCT pour leurs 3 premières sorties encadrées par un dirigeant du club ou un cadre fédéral,  
Ce sont donc bien les 3 premières sorties qui sont couvertes. Le terme « consécutif » dans les documents est inapproprié et doit être supprimé afin de lever toute ambiguïté. A ce jour aucun sinistre n'a été identifié à ce titre, en revanche, on ne saurait trop insister sur le fait que les clubs (le Président) DOIT conserver une trace – noms et date de ces participations au titre de l'option A. L'assureur n'étant pas dupe.
- **Assurances – Suite & Fin** : Les organisateurs de rassemblements ont bien souvent l'habitude d'insérer dans leur règlement la phrase suivante « *Les organisateurs ne sauront être tenus responsables en cas d'accident* ». Sans que cela soit illégal c'est surtout illusoire car seul un juge peut établir et affecter des responsabilités en cas de problème. Un Pdt de club ne peut pas se dégager par défaut de toute responsabilité. **Effectivement, la responsabilité civile est d'ordre public, donc impossible de s'en dégager, même par convention entre les parties. Donc, effectivement, ce type de phrase peut tout à fait être remis en question par un juge qui va également tenir compte des circonstances particulières (en cas d'accident par exemple), de la qualité des parties (personne expérimentée, débutant,), de l'information ou des mises en garde qui ont été fournies, etc...**

## 7- Commission Tourisme – Thierry Ether.

- a. **Slow-Up Vallée de l'Ognon 11 sept 2022 (Destination 70,) – implication des CoDeps 70 & 25.**

<https://youtu.be/rdaJBljgTFM>

- b. **Rubrique " Vie fédérale/du côté de chez vous"** (Occitanie, Bretagne déjà publiées en février et avril). Le CD BFC a répondu positivement à la demande de Jean-Jacques Rolland (Comité de rédaction de la revue) pour contribuer à cette rubrique - Ce projet serait réalisé en deux volets :
- Une présentation du Comité Régional – Situation, perspectives, objectifs, atouts, priorités... – et tout autre thème qui vous paraît utile seront présentés sur la base des informations fournies.
  - Un portrait, dans le même numéro, serait consacré à un ou une cyclotouriste de la région distingué.e pour son action. Ce portrait serait choisi en concertation avec



Carmen Burgos, rédactrice de ces présentations et responsable de la rubrique “Cyclo-livres” de la revue.

- Un article serait à envisager à l’automne. APPEL à chaque CoDep pour collecte de vos infos départementales.
- c. **Randos Permanentes Labellisées** : Celles-ci sont des dossiers cyclo touristiques complets allant bien au-delà du simple tracé de circuit tel que proposé dans Vélo en France, permettant de découvrir tout ou partie d’une région. La revue publie régulièrement un article complet sur ces RPs. Afin d’éviter le mélange des genres les RP labellisées devraient en principe être retirées de ce site.
1. BFC compte à ce jour 12 RPs labellisées créées par des licenciés ou reprises par les structures (clubs, CoDeps, CoReg). En revanche celles-ci ont besoin d’être réactualisées par leurs auteurs (ou leurs successeurs), tant sur le contenu (circuits et informations touristiques), que sur la qualité d’édition des documents, à revoir avec les outils actuellement disponibles.
  2. Les dossiers originaux en cours de scan, seront mis à disposition des structures concernées dans SharePoint pour leur mise à jour en conformité avec le cahier des charges des RPs consultable depuis la Gestion Documentaire :

<https://ffcyclo.org/documentation/affichage/rubrique/48-55-405.html>

3. Liste des RPs labellisées de BFC :

DÉSIGNATION RP	N° LABEL
103887 (90) Tour du Ballon d'Alsace	45
104975 (90) Tour de Franche Comté	64
103912 (21) Lacs et Barrages Morvandiaux	69
103913 (71) Bibracte – Alézia	70
103914 (21) Les Monts Morvandiaux	71
103965 (39) Tour du Jura	133
103996 (71) A la découverte de la Bresse Bourguignonne	165
104006 (70) Le trèfle de Haute Saone	166
104761 (89) La route des Lavois en pays Tonnerrois	178
104621 (58) Circuit des mariniers de Loire	244
104186 (71) Randonnée des sites Clunisiens - Cluny de Bronze	248
104760 (58) Tour de la Nièvre	300

## 8- VTT – Jacques Gilles

- a. **Label Maxi Vertes Tout Terrain** - Cahier des Charges.

<https://ffct.sharepoint.com/:b:/s/bourgognefranchecombe/ESCEWQNuiCdGrQeHLmUIsIMBdKaolnGRZpvmMfxqsxXSaQ?e=axGb41>

- b. Candidatures recherchées pour 2025-2026. Voir Courriel du 28/4 adressé aux CoDeps BFC.

## 9- Sujets divers

- **Semaine Fédérale à Loudéac** : une salle a été réservée auprès du COSFIC pour l'organisation d'un vin d'honneur BFC en fin de semaine – détails et horaires à confirmer sur place.
- **Gestes Propres** : La campagne initiée en 2020 par l'ancienne équipe fédérale n'a pas semblé-t-il être reconduite. Deux panneaux d'information par CoDep et des lots de sacs de collecte ont été mis à disposition. Les CoDeps BFC qui ne les ont pas récupérés (en stock à Dole) peuvent le faire auprès de Daniel Caty
- **Publicité gratuite** pour une solution de fléchage écolo pour vos circuits :

IDEE Bouteille SAS  
51 Grande Rue  
39380 CHAMBLAY  
09 51 05 56 50  
[contact@idee-bouteille.fr](mailto:contact@idee-bouteille.fr)



## 10- Prochaines réunions du CD CoReg :

- **Samedi 1<sup>er</sup> octobre 10h00-16h00 à Dole**
- **Samedi 26 novembre 10h00-16h00 à Dole**

**12h00 Fin de réunion**

**Le Président  
J-C Giroud**